

# **Different**

Le journal des adh' écrivains de la fédération Sud Santé-Social

NOUVELLE FORMULE DU JOURNAL « OFFENSIVE SYNDICALE » - ISSN : 1776-1875

Avec la crise, on s'arrache le livre " LE CAPITAL" de Karl Marx



**NUMÉRO 19 AVRIL 2009 - 0,50 EURO**

# SOMMAIRE

**Journal des adhérents de la Fédération Sud Santé-Sociaux - Numéro 19**

Vie syndicale- page 4

Cap sur la Rochelle.

Femmes - page 5

Menaces sur le planning familial

Santé & social - pages 6, 7, 12, 13

Maux d'Ordres.

Loi Bachelot, il est encore temps d'agir!

Journées ordinaires de défense de la CC66

Dossier - pages 8, 9

Du secteur psy faisons table rase

Appels, la convergence attendue

Société - pages 10, 11

Les CHRS en danger

La potion était bidon

International - page 14

Forum social mondial de Belém

Débat- page 15

Le mouvement syndical à l'aune

de la représentativité

Culture & plaisir - page 16

Le bonheur est dans Leprest



**Solidaires**  
Union syndicale

Nouvelle formule du journal «offensive syndicale» - ISSN : 1776-1875 - Numéro de CPPAP : en cours de réactualisation

Édité par la Fédération nationale Sud Santé-Sociaux, 70 rue Philippe de Girard, 75018 Paris

Directrice de publication : Fabienne Binot

Téléphone : 01 40 33 85 00 / Télécopie : 01 43 49 28 67 / Courriel : sud.crc@wanadoo.fr / Site internet : www.sud-sante.org

Secrétariat de rédaction : Alain Acquart Jean Vignes

Numéro 19, imprimé en 15015 exemplaires par : IGC communigraphie, 10 rue G. Delory - 42964 Saint-Étienne Cédex

**Different**

**numéro 19**

# édito

## Pensée de territoire ?

Impossible de faire un pas sans se heurter aux limites d'un territoire.

Il est dans le titre de la loi Bachelot qui va en finir avec le concept d'*égalité d'accès aux soins* au nom d'une impérieuse réorganisation territoriale annonciatrice de *déserts sanitaires*.

C'est aussi de territoire dont il est question, dans la vision du redécoupage de la psychiatrie version Couty, entre l'hospitalier et ...le reste. Les *forteresses* psychiatriques y deviendront les mau-solées de la *politique* de secteur et du respect des *libertés* qu'elles entretenaient.

N'est ce pas encore une histoire de territoire pour nos gouvernants néolibéraux de ne considérer digne de soutien que la bulle financière des banquiers et des actionnaires au détriment du financement des systèmes de *solidarités* dont le besoin est bien réel lui.

C'est finalement une affaire de territoire pour le gouvernement de concentrer les *pouvoirs* législatifs et exécutifs au sommet de pyramides décisionnelles en renvoyant, toujours plus, l'effort de *solidarité* à la base et à l'initiative individuelle.

Déserts sanitaires, forteresses, pouvoir, patrons, voilà leur logique. Egalité d'accès aux soins, politique de secteur, libertés, solidarité, voilà les pensées qui nous animent.

Proclamons qu'il n'y a d'autre avenir que celui de l'internationalisation de la lutte et de la mondialisation des droits sociaux . Aux territoires que l'on tente de nous imposer, opposons celui de la pensée qui est un espace sans limite...

Heu.. au fait le premier Mai, c'est où?

# 5<sup>ème</sup> Congrès fédéral sud santé sociaux

## Cap sur La Rochelle !

**L**e 5<sup>ème</sup> congrès de la fédération se tiendra du 4 au 7 mai 2009 à La Rochelle (Charentes Maritimes). Au menu de ces quatre jours : du travail, du travail et encore du travail, certes, mais aussi, nous l'espérons, du bon temps et de la convivialité!

### *A quoi sert un congrès et comment celui de la Rochelle va-t-il se dérouler ?*

Pendant ces quatre jours, le Congrès a un double objectif :

1) Dresser le bilan du mandat 2005 - 2008 qui se termine. Cela sera l'occasion d'un rapport d'activité « moral » présenté par le Secrétariat fédéral. Ce bilan porte à la fois sur la politique revendicative menée mais aussi sur les questions en rapport avec le fonctionnement interne de la fédération. Ce bilan sera présenté et soumis au vote en parallèle d'un bilan financier.

2) Fixer les axes du travail fédéral pour les quatre années à venir. Les syndicats départementaux ont reçu et planché sur 2 projets de résolutions l'une portant sur l'action revendicative, l'autre sur le syndicalisme que nous construisons et le fonctionnement fédéral. Ces projets ont été transmis aux syndicats départementaux qui ont pu faire des demandes de modifications (amendements). Certaines de ces demandes d'amendements ont été intégrées dans les projets par la commission fédérale mise en place pour préparer ces textes. D'autres amendements ne sont pas intégrés et feront donc l'objet d'un débat à la Rochelle et seront soumis au vote. Au final ce « jeu démocratique » permettra aux congressistes de fixer les orientations fédérales



pour le mandat 2009- 2012. Au cours de ce congrès, des débats et décisions importants sont prévus autour de la situation politique économique et sociale (hasard du calendrier, le congrès inaugure le mois de mai que nous espérons être fait de luttes gagnantes), autour des moyens que la fédération entend mettre en œuvre contre les attaques globales portées au système de soin que nous défendons et aux politiques sociales et médico-sociales. Question fonctionnement, la place des Femmes dans l'organisation, celle des Retraités, l'indépendance des syndicats départementaux et la structuration régionale de SUD santé sociaux, la place de SUD santé sociaux dans l'Union Solidaires, seront aussi à l'ordre du jour.

Question convivialité, ce congrès marque donc le 20ème anniversaire de SUD santé sociaux ! Un évènement que la fédération se devait de marquer. C'est décidé : une soirée festive est prévue le mercredi soir.

Jean-Louis Rotter

## Brèves de Congrès

*Quatre jours de travail auront été nécessaires à la Commission spécialement mise en place pour examiner les demandes d'amendements émanant des syndicats.*

*Un stand-librairie «militante» est prévue lors de ce congrès autour des thèmes santé, société et féminisme. Quelques romans en lien avec nos préoccupations militantes pourront également y trouver place.*

*Plusieurs organisations ou associations « partenaires» de sud santé sociaux (Ex DAL, ATTAC, Collectifs, SMG, etc...) ainsi que l'ensemble des organisations syndicales sont invitées à ce Congrès, sur la journée du mercredi.*

*La Rochelle 2009 est le 5ème congrès de la Fédération après Paris-Esquirol (1989/1990), Dourdan (1997), Cap d'Agde (2000) et Karellis/Beg Meil (2004/2005).*

*La fédération prépare pour la fin de l'année 2009 une plaquette retracant les grandes étapes de notre construction fédérale et ses vingt ans. Un appel et lancé pour vos contributions photos ou tout autre document significatif.*



## Planning familial: menace sur les activités d'information et de conseil conjugal.

**I**nscrit dans le tissu associatif depuis plus de 50 ans pour les droits des femmes et pour le droit de choisir, le Planning Familial, mouvement féministe et d'éducation populaire, est menacé d'une baisse de 42 % des subventions d'état pour 2009.

Par cette diminution de financements publics destinés aux actions de prévention et de formation, l'Etat programme à court terme la suppression du tiers de ces associations départementales et de ces acteurs intervenant sur le droit à la sexualité.

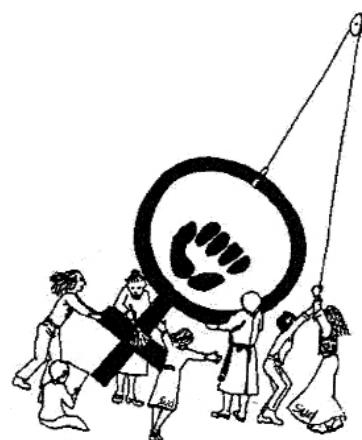
C'est pourquoi les 1000 bénévoles et les 420 salariées des 70 associations départementales se mobilisent pour expliquer au public la nécessité de poursuivre leurs missions d'accueil et d'information essentielles pour toutes et tous.

Chaque année quelques 450 000 femmes ont recours au Planning Familial. Il agit pour que disparaissent les rapports de domination du masculin sur le féminin, afin que les personnes puissent vivre leur sexualité sans violence, sans dépendances et sans contraintes. Il contribue, par un accueil collectif ou individuel, à la préparation des jeunes à la sexualité et à l'information pour la contraception et la fécondité.

Une pétition en ligne a récolté 106 000 signatures (au 19.2.09) et de nombreuses personnalités politiques comme Yvette Roudy ou Lucien Neuwirth, ont témoigné de leur réprobation. Ces soutiens massifs ont permis de trouver une écoute auprès du Ministre du travail et de la famille, entre autres Brice Hortefeux rencontré le 19.2.09. A l'issue de l'entretien, il a fait une proposition d'engagement de l'Etat sur trois ans.

C'est une première étape mais la vigilance est de mise. On ne sera rassuré pour 2009, concernant les montants dont bénéficieront les associations départementales qu'à la transcription des orientations données aux DASS et la traduction que celles-ci en feront dans le cadre de leurs conventions.

Devant cet engagement politique et financier assez fragile, il faut maintenir la mobilisation de toutes et tous.



commission Femmes

# MAUX D'ORDRES:

## Ordres professionnels. Ça passe et il y a de la casse

**K**inés, infirmières, podologues n'ont qu'à bien se tenir. Les Ordres nouveaux avancent. Et il n'y aura qu'un seul choix : adhérer, se taire et payer. C'est ainsi que leurs "élus" pensent s'imposer à nous.

Pour les kinés, c'est la prise d'otages et la répression. Ainsi en Haute Garonne, avec des méthodes qui rappellent la période de l'Etat Français qui a vu naître l'Ordre des médecins, le conseil ordinal de ce département a tiré au sort une vingtaine de collègues parmi les libéraux et les salariés qui refusent de payer leur cotisation. Ils ont été dénoncés à la justice. Cette «condamnation» après tirage au sort, pour l'exemple, est digne des pires régimes de cette planète et vise à terroriser l'ensemble de la profession pour la faire rentrer dans le rang.

Pour de l'ordre c'est de l'Ordre. Et pourquoi ? Pour le blé, le pèse, le flouse, les bifetons, l'oseille, le fric, la galette, le pognon, les picaillons, le grisbi, on vous en passe et des meilleurs. Après quelques règlements de comptes au sommet, un nouveau «patron» a pris la direction de l'Ordre kiné. Monsieur René Couratier, et questions négo avec les kinés rackettés, il est d'une belle intransigeance. Payez d'abord, c'est la loi. Et si vous ne payez pas, les conseils départementaux vous poursuivront et vous traîneront en justice. Et vous

cracherez au bassinet! Tôt ou tard!

Car du fric ils en ont besoin. La nomination d'un directeur de siège, Monsieur Christophe Percepied et de 15 collaborateurs logés dans de beaux locaux de 700 m<sup>2</sup> en plein Paris, 120 rue Réaumur, entre l'Opéra et la Bourse, ça ne s'invente pas, à un prix (35000€ hors taxe de loyer mensuel). Et avec les indemnités des élus de l'Ordre, la rentrée des cotisations devient vitale : 63 020€ au maximum par an pour le président et 36 070€ pour le vice président, sans oublier les indemnités des autres membres des conseils régionaux, départementaux et du national: l'IPR, indemnité de perte de revenus de 304€/jour et l'IIP, indemnité d'investissement personnel, de 235,60€/jour. Indemnités qui peuvent être cumulées. Alors la grève des cotisations ne passe pas. Le budget prévisionnel 2008 de 15 406 000 € n'a pu se réaliser. L'Ordre a donc emprunté auprès d'une banque 3 millions d'euros pour tenir (auprès de la Banque Populaire, la copine de la Caisse d'Epargne, en déficit à cause de Natixis et puis rappelez-vous, la nomination du pote à Sarko pour gérer les milliards qu'on leur file...vous avez suivi le feuilleton.)

**La bourse ou la vie professionnelle.** Un tel niveau de vie quand nos salaires sont bloqués depuis des années, c'est une insulte à ceux et celles qui galèrent dans les services.

ORDRE INFIRMIER.  
ORDRE KINÉ...



Le choix qui nous reste en apparence, c'est payer ou laisser tomber le métier. Pour en sortir une seule solution, la mobilisation de tous et toutes, kinés, podologues, infirmières. Au moment où certains éducateurs, psychologues et autres bureaucrates en herbe rêvent devant les millions d'euros potentiels de l'Ordre kiné et les beaux quartiers parisiens, il faut arrêter cette machine infernale, et ce, définitivement.

**P**our l'Ordre infirmier, après une déroute électorale spectaculaire au niveau de la base, la bureaucratie professionnelle parasitaire naissante à repris du poil de la bête. Et une présidente, une Madame Dominique Le Boeuf a ainsi été élue triomphalement par les membres du conseil national de l'Ordre (38 voix sur 48). Dommage que nous n'ayons même pas été informé(e)s de cette élection à la soviétique. Rappelons que les conseils départementaux ont élus les régionaux et ceux-ci le national, loin, bien loin de nous, et de notre quotidien professionnel.

**Un profil parfait.** Le parcours de cette "collègue" est instructif, jamais syndiquée, beurkh (!), même pas à la CFDT, cadre 7 ans après son DE, et très vite missionnée au ministère et à l'HAS (haute autorité de santé) bardée de diplômes, DESS d'évaluation, DEA sociologie et évidemment membre éminent du groupe St Anne, le lobby qui a instillé l'idée de l'Ordre aux

réunions, indemnités... est une des priorités de travail, charité bien Ordonnée..., l'autre c'est le code de déontologie. C'est en son nom que l'on sanctionnera les éléments déviants qui ne seront pas dans la bonne ligne idéologique professionnelle. Pour la cotisation, la prudence est de mise.

L'exemple des kinés a porté. Les conseils départementaux seront consultés et la base de 30 euros

core négociée. Décidément, elles (ils) n'ont rien compris à cette réforme, la place des infirmières, ce sera exclusivement au boulot dans les unités de production de T2A hospitalière. A la chaîne, les licenciées, masterisées et doctorisées ! Et au SMIC ! La sécurité sociale est en déficit. Rentabilité et productivité seront les seules mamelles de l'organisation hospitalière. Et la mission de l'Ordre sera, que le conseil national le veuille ou non, de participer à nous faire accepter cette casse de nos conditions de travail et d'exercice en privilégiant l'Ordre aux syndicats comme interlocuteur autrement légitime aux yeux du pouvoir, même si cette légitimité ne repose que sur le sable des urnes vides.

**Ces conseils sont illégitimes. Ils ne représentent pas la profession et encore moins les professionnel(le)s que nous sommes. Ne vous inscrivez surtout pas aux Ordres. Sinon ils vous poursuivront devant les tribunaux si vous ne payez pas. Contrairement aux kinés, les infirmières sont salariées à plus de 80%, une mobilisation d'ampleur est possible. Cette profession a su le montrer dans le passé et bousculer les bureaucraties de l'époque. Il est encore temps.**

**Refusons d'avoir à payer pour travailler !**

Jean Carré



parlementaires. Un modèle parfait à l'image de celles et ceux qui veulent échapper au métier d'infirmier (ère). Ca y est. C'est bon, elle va avoir un bureau au Ministère ! Quelle réussite ! Croiser Bachelot dans les couloirs ou à la cantine. Le pied. On en rêve tous.

**Brainstorming** Le conseil national s'est réuni le 5 février pour l'élection de sa présidente et la mise en place d'un bureau (farci de quelques cadres pour surveiller ce petit monde et à moitié de collègues libérales très minoritaires dans la profession : 4 libérales, 4 du public, 1 du privé). L'organisation de l'Ordre, locaux, cotisations,

annuels est avancée sur le bout des lèvres. Il faut appâter l'infirmière de base avec ses 1200 petits euros mensuels nets. Nul doute que dès l'an prochain, la hausse du cours du baril fera exploser cette cotisation de début. C'est ce qu'ont vécu les sages femmes. Et ils ont osé. Il y a une petite critique dans le communiqué publié à la sortie de cette réunion sur la loi HPST: la place des infirmières dans les instances futures des hôpitaux. La commission de soins infirmiers, médico techniques et de rééducation serait marginalisée. Prudence sur tout le reste, la couleur de la moquette du bureau au ministère n'est pas en-

# Rapport Couty à la sauce HPST : «Du secteur psy, faisons table rase!»

*Commandé pour servir de base à un volet psychiatrie adossé à la loi HPST ou à une loi spécifique, le rapport Couty propose une réorganisation du système qui repose sur un profond déni de la nature même des troubles dont souffrent les malades auxquels elle s'adresse. De la même façon il fait totalement l'impasse sur la crise de moyens, la crise démographique et la crise identitaire de ce champ d'activité qui expliquent ses difficultés actuelles et ses dysfonctionnements.*

**L**e dispositif de soins, l'évaluation des pratiques, la recherche, les financements s'inscrivent dans une logique de clivage fondamentalement opposée à celle qui a guidé la politique de secteur jusque là, à savoir la continuité des soins assurée par une même équipe, de l'ambulatoire à l'hospitalisation. Cette continuité est pourtant la meilleure garantie pour que les personnes souffrant accèdent non seulement aux soins mais aussi à toutes les modalités d'accompagnement social qui en sont le complément, parfois même la condition.

## L'ambulatoire amputé de son hospitalisation

Le secteur à la sauce Couty ne retient que son occurrence géographique : un secteur pour 70000 habitants en psychiatrie adulte et 210 000

en pédopsychiatrie. Il propose un modèle de groupements locaux de coopération (GLC) regroupant soignants publics et privés (généralistes et psychiatres libéraux, CMP), structures extrahospitalières, institutions sociales et médico-sociales, élus...) dans une entité juridique type GIP pour organiser et gérer la prévention, le diagnostic précoce, les soins psychiatriques et somatiques ambulatoires, la réinsertion et la réhabilitation psychosociale à l'échelle d'un secteur. Cette organisation dilue la psychiatrie dans une nébuleuse où les missions et les compétences des différents acteurs se confondent et se substituent. L'insidieuse idée qui ronge le secteur depuis le rapport Massé va trouver un cadre pour se déployer. La psychiatrie va pouvoir se diluer dans le vaste champ du social et du médico-social et une nouvelle répartition des tâches et des responsabilités entre les différents métiers parachèvera cette confusion.

## L'hospitalier rompt ses amarres, et part à la dérive ...hôpitalière

L'hospitalisation en psychiatrie, totalement émancipée de l'ambulatoire, est quant à elle pensée à l'échelle d'un territoire (entre 200 000 et 600 000 habitants).

Le rapprochement des lits d'hospitalisation en psychiatrie des lieux de vie n'est plus au goût du jour. Dans le cadre de la loi HPST, la psychiatrie a tout à craindre des regroupements en communautés hospitalières de territoire. Le risque est couru de voir glisser les moyens de la psychiatrie vers d'autres priorités, en particulier les activités nécessitant des équipements lourds.

Les secteurs rattachés à des hôpitaux généraux en ont fait l'expérience. Pire encore est la perspective des groupements de coopérations sanitaires, associant public et privé, qui vont « mettre en concurrence des coûts » qui ne recouvrent ni les mêmes pratiques thérapeutiques ni les mêmes patients. Et ce ne sont ni les financements issus de la VAP ni les enveloppes MIGAC qui assureront aux équipes de psychiatrie les moyens de mettre en œuvre des soins dans le respect de leurs dimensions psychothérapeutique et institutionnelle! .../...



### **... La qualité des soins en psychiatrie : d'abord une question de moyens humains et de formation**

La certification des structures, l'évaluation des pratiques et les collèges de «bonnes pratiques» sous l'égide de la HAS constituent un étoufement où la personne souffrant disparaît au profit de son symptôme objectivé à coup de DSM, mesuré à l'aide d'échelles de dépendance et traité par protocoles. L'amélioration de la qualité des soins en psychiatrie avec de tels outils est un leurre. Le savoir être des soignants, leurs fonctions de contenance se construisent dans l'expérience partagée, dans les reprises cliniques et institutionnelles que seules peuvent garantir des équipes dûment formées et disposant de temps pour élaborer leur réflexion et leurs projets.

**C**omme le projet de loi HPST, les recommandations du rapport Couty répondent à des besoins définis à partir de raisonnements gestionnaires et non à ceux exprimés par le terrain.

Patients, familles, usagers et équipes de soins doivent peser de toutes leurs forces pour que ces recommandations ne deviennent pas demain un modèle d'organisation qui rompt définitivement avec la politique de secteur.

GIP: groupement d'intérêt public.  
VAP: valorisation de l'activité psychiatrique.

MIGAC:mission d'intérêt général et aide à la contractualisation.

N. D

## **Appels, la convergence attendue ?**

Aujourd'hui il y a réellement besoin d'une convergence des luttes pour construire un rapport de force capable d'aboutir à un mouvement de grève générale interprofessionnelle. L'appel des appels peut-il avoir cette fonction ?

Lancé début janvier par le psychanalyste Roland Gori, cet appel entend fédérer les mobilisations contre la politique gouvernementale dans des domaines comme la santé, la justice ou l'éducation.

La volonté est de dépasser les nombreuses pétitions et de réfléchir à des formes d'action politique dans le sens de la citoyenneté, passer du mode pétitionnaire au mode actif, demander aux partis et aux syndicats de prendre en compte ces préoccupations.

La journée fondatrice du 31 janvier a donné lieu à des interventions de dénonciation des attaques et d'analyse dans différents domaines, la presse, la culture, la justice, le travail médico-social, l'éducation, la recherche et l'université, l'hôpital et la santé mentale.

Sur tous ces sujets, la parole était donnée aux spécialistes, aux « sachants » et dans une moindre mesure aux différents collectifs en bagarre actuellement.

Le choix des invités peut même nous interpeller. Par exemple sur l'hôpital c'est le collectif « sauvons l'hôpital » qui est inter-

venu. Pour rappel, la fédération sud santé sociaux n'a pas signé cet appel qui ne remet pas en cause la tarification à l'activité. Il est représentatif de l'attitude de certains médecins qui réagissent maintenant pour sauver l'hôpital public quand leurs statuts et leur pouvoir sont remis en cause après avoir accompagné bon nombre de réformes.

En conclusion il était proposé une seconde journée de réflexion le 22 mars pour laquelle nous pourrions faire les mêmes remarques.

Pour autant il ne faut pas négliger le fait que 1000 personnes ont participé à cette journée. Cela traduit bien la volonté des professionnels de résister aux politiques de normalisation, de rentabilisation de ces secteurs, de répression par le sécuritaire et au « détricotage » systématique des métiers.

Mais après ?  
Qu'ils s'appellent « appel des appels » ou qu'ils ne soient qu'appels anonymes ils se déclinent en comités locaux. Ne dispersons pas nos énergies. Sachons prioriser les luttes. Dans ces « arènes » notre rôle est de demander la coordination de ces comités, d'élaborer des plates formes revendicatives et de les traduire en actions convergentes.

**A C 2 blabla**



## Les CHRS en danger !

**D**epuis des années la situation économique des CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) est fragile. Les taux directeurs qui définissent les budgets étaient de 1 à 1,5% d'augmentation et ne permettaient pas de faire fonctionner les établissements ou alors au détriment de la trésorerie, en faisant des acrobaties comptables, en allant à la pêche aux subventions forcément non pérennes...

La situation de l'emploi s'est dégradée considérablement au détriment de l'accueil du public et des conditions de travail des salariés. Dans les CHRS d'urgence le personnel doit faire face de plus en plus à des situations de tension, de grande violence qu'il devient difficile de gérer. Si on est moins nombreux, lors de situation de crise, la réponse devient alors uniquement répressive (en faisant appel à la police), il n'y a plus d'espace laissé à l'échange, à la négociation.

Dans l'ensemble des CHRS, la situation est semblable : l'accent est porté sur la mise à l'abri des personnes (pour que la misère ne se voit pas trop à l'extérieur) au détriment d'un travail d'accompagnement, de soutien individuelisé. Dans CHRS, on parle de plus en plus de H (pour hébergement) mais on manque d'R (pour réinsertion !), à tel point que la question est posée de l'intérêt de

psychologues ou d'éducateurs à l'intérieur des CHRS, puisqu'il existe des CMP sur les quartiers ou des assistantes sociales dans les circonscriptions des départements !

En 2008, le taux directeur n'a été connu par les établissements qu'en novembre et annoncé à 0%.

Dans ce contexte déjà tendu,

*Je suis soucieux de l'environnement, j'utilise une énergie renouvelable*



cela a accentué les difficultés des établissements puisqu'ils avaient fonctionné toute l'année avec une augmentation prévisible de 1,20% conforme à ce qui se pratiquait habituellement.

De plus il a été annoncé une baisse des taux directeurs pour l'année 2009 à la hauteur de 1,6 à 4% !

**D**ans les faits cela signifie un arrêt de mort pour les structures les plus fragiles et des licenciements

prévisibles, la masse salariale représentant une part importante du budget (de 60 à 80% selon les CHRS).

Au vu de cette situation, nous avons interpellé Mme Bachelot lors d'un passage dans un établissement angevin, cela au titre de la solidarité gouvernementale, et également la directrice de la DDASS fraîchement nommée dans le département.

Nous les avons alerté sur la situation de l'emploi et la dégradation inévitable de la qualité de l'accueil auprès des usagers.

Il nous a été répondu chiffrés, nécessité de rationaliser budgétairement l'accueil en CHRS par des regroupements d'établissements en faisant des économies d'échelle.

Selon la DDASS, les difficultés de trésorerie des établissements sont considérées comme de la mauvaise gestion et il faut absolument restructurer le secteur rapidement, avant la mise en place des ARS et la disparition des DDASS.

Les CHRS ne vont pas être intégrés aux ARS mais vont rester sous la compétence des préfectures. Avec quel ministère de tutelle ? Vraisemblablement jeunesse et sport. Quels seront les moyens, quelle sera l'articulation avec le reste du social et du médico social ?

La réalité de notre département, onze établissements pour moins de 150 salariés, est pour la DDASS un obstacle à

## Les CHRS en danger ! suite..

la rationalisation budgétaire. Il faut donc coûte que coûte regrouper les CHRS, ou en faire disparaître pour n'avoir plus que trois ou quatre interlocuteurs au lieu de onze. L'outil pour forcer à ces regroupements est l'arme budgétaire, cela dans un délai d'un an (l'année 2009).

Passé un moment de stupeur et d'inquiétude de la part des salariés du secteur, suite à l'annonce des taux directeurs, on assiste actuellement à une certaine léthargie, les salaires de fin d'année ayant pu être payés.

La tradition des CHRS dans le Maine et Loire est très liée au caritatif, plusieurs CHRS sont d'origine confessionnelle, de petite taille (10 à 15 salariés) et le taux de syndicalisation est faible. La mobilisation est donc ardue à mettre en place sans perspective plus globale.

La réalité des CHRS est forcément différente dans chaque département mais la volonté politique est la même partout : faire des économies en opérant une profonde régression : remettre en place des asiles, des refuges où serait organisé uniquement l'hébergement. Tout le travail de réinsertion ou d'accompagnement serait alors laissé aux associations caritatives, avec des bénévoles. Y a-t-il encore besoin de travailleurs sociaux dans les CHRS ?

Christian Bellois SD49

## La potion était bidon!

**C**a commence par ce qui pourrait ressembler à une blague dans un article du «monde» : *Tout était faux. Les vingt-et-un articles scientifiques où étaient décrits les bienfaits de molécules miraculeuses n'étaient qu'un tissu de statistiques sans fondement. Mais, sur la foi de ces résultats frauduleux, des millions de personnes se sont vu administrer des molécules bien réelles... Scott Reuben avait tout inventé. Une étude, parue le 13 février dans le British Medical Journal, montre que certaines revues facilitent, inconsciemment ou non, la publication de travaux financés par l'industrie pharmaceutique. ... En clair, les grosses firmes pharmaceutiques ont plus de chance de voir les travaux qu'elles financent publiés dans les journaux de haut rang.*

Mais en ce qui concerne les labos on ne s'en arrête pas là.

En matière de santé les déficits ne sont pas pour tout le monde, ni même la crise. Jugez en :

*Les ventes totales du groupe Boiron ont augmenté de 7,8% à taux de change constant pour s'établir à 466,7 millions d'euros. Le groupe pharmaceutique américain Bristol-Myers Squibb a enregistré en 2008 un bénéfice net de 5,2 milliards de dollars, le chiffre d'affaires du groupe a bondi de 13 %, à 20,6 milliards de dollars.*

*Le groupe pharmaceutique suisse Novartis a annoncé un bénéfice net en forte hausse de 25% à 6,2 milliards d'euros pour 2008.*

Que les labos s'engraissent n'est pourtant peut être pas le pire. La psychiatrie est de plus en plus fortement influencée dans sa construction théorique non plus par la clinique mais par le fait d'ouvrir des marchés aux molécules. Pour ce faire, la psychiatrie a fait place à la

santé mentale et les maladies aux comportements et aux troubles. Pour soigner la «timidité» ou «la peur de perdre son emploi», la pharmacopée n'est jamais en retard. D'autant qu'en veine d'imagination les auteurs du futur répertoire (DSM-V) innovent côté syndromes: *l'activité sexuelle libertine, l'amour de la gastronomie, surfer des heures sur internet,...* Heu et la bêtise ça se soigne? Surtout si à la clef on vous propose une molécule testée sur une étude bidon.

Toujours outre atlantique, une bonne nouvelle? *Alors que le Congrès américain examine la question des conflits d'intérêts entre les psychiatres et l'industrie pharmaceutique, l'American Psychiatric Association (APA) a annoncé mercredi qu'elle mettait fin aux séminaires et aux repas financés par l'industrie à son congrès annuel. À travers les années l'association s'est vu accordé \$50.000 par les compagnies pour sponsoriser un symposium, et certains congrès incluaient une trentaine de symposiums, pour un total de \$1,5 million.*

*En 2006, la dernière année pour laquelle les chiffres sont disponibles, l'industrie du médicament a fourni environ 30% du financement de \$62,5 millions de l'association.*

*L'APA serait la première association médicale à éliminer les séminaires sponsorisés de son congrès annuel.*

Ce n'est pas chez nous que ça arriverait, et notre Haute Autorité de Santé se fait épingle par le FORMINDEP (orga de formation indépendant) pour avoir fait des recommandations soutenues par des études sur des produits faites par ceux là même qui les vendent.

Molécules bidons avec études bidons pour recommandations bidon, ça fait des bidons de fric pour les labos!

jive

# Loi Bachelot, il est encore temps d'agir!

**L**'opposition grandissante au projet de loi HPST s'exprime depuis le vote à l'Assemblée nationale le 18 mars dernier. La médiatisation de certains aspects de la loi peu connus (le transfert au privé commercial de missions de service public, le rôle des ARS), la fronde des médecins hospitaliers qui s'aperçoivent, certes un peu tard, qu'ils vont être dépossédés de beaucoup de pouvoirs, y compris sur le projet médical d'établissement, les annonces de restructurations qui s'accélèrent, concourent à des prises de positions plus tranchées contre cette loi et à des appels à l'action.

Ce débat secoue aussi les organisations syndicales qui jusqu'à présent présentaient un profil bas, notamment dans les appels à la mobilisation.

Une journée nationale d'actions et de grève avec un appel à une montée nationale au Sénat autour du 12 mai n'est plus à exclure, journée à laquelle se joindraient les différents collectifs, qui du fait des divisions syndicales, ne s'étaient pleinement mobilisés jusqu'à présent.

D'ores et déjà nous devons dans tous les établissements (sanitaires publics et privés, mais aussi médico-sociaux qui vont être impactés par cette loi) faire le lien entre les attaques actuelles: suppressions de postes, remises en cause des RTT, tentatives de généralisation des 12H (économies en personnels), changements d'affectation in-

tempestives, et cette loi qui les accélérera et dégradera encore davantage les conditions de travail. N'oublions pas non plus, que dans les différents projets de restructurations et de fusions d'établissements, les personnels administratifs et techniques seront les premiers touchés avec des suppressions massives d'emplois, des mobilités imposées.

Bien évidemment SUD défendra dans l'intersyndicale la perspec-



tive d'un appel large, allant au-delà d'une simple journée, pour le retrait de la loi. Il faut aussi mettre en débat des actions telles que le blocage des codages et des transmissions d'activités, mais aussi des actions convergentes avec d'autres secteurs en lutte contre des lois semblables (les lois de réforme de l'université ou de la recherche notamment) qui s'inscrivent dans une même logique de privatisation et de marchandisation.

Jean-Marie Sala

## Brèves

### Carnet rose.

*Dans le petit monde de la CC 66 tout n'est pas noir.*

*Nous sommes en mesure de relayer une rumeur. Il serait question de finaliser un projet de fiançailles entre deux syndicats employeurs, le SOP et le SNASEA, et plus si affinité. Sachant que les couples les plus solides se forgent dans l'épreuve, nous pouvons espérer nous diriger vers un événement mondain.*

*Félicitations!*

*Les esprits chagrins y verront bien un raidissement politique. Les patrons, eux savent toujours déterminer leur unité d'intérêt, au delà de quelques fâcheries familiales.*

*Que pouvons nous souhaiter à ce jeune couple. Qu'il ne nous fasse pas trop de petits.*

### Tout est à eux !

*Lors de notre rencontre, le directeur général de l'action sociale justifiait le contrôle de l'état sur le médico-social et le social puisque c'est lui qui finançait.*

*Nous avons dû préciser que principalement c'était la sécurité sociale et non l'état.*

*Pour lui c'était la même chose puisque c'étaient les députés qui votaient le budget.*

*Oui depuis le rapt de 1996 et des ordonnances Juppé mais cela reste notre salaire socialisé.*

*Le pire, c'est qu'il en était convaincu et ne comprenait pas notre intervention.*

# Journées « ordinaires » de défense de la CC 66 !

Le 4 mars dernier, comme le 19 mars, il ne s'agissait pas pour les salariés du secteur sanitaire et social de défendre des intérêts corporatistes ! Mais bien de défendre une certaine idée du service public. Les patrons de la branche des associations sanitaires et sociales (BASS), ont depuis bien longtemps oublié les quelques valeurs qui fondaient l'engagement associatif. Ils n'envisagent maintenant l'avenir de ce secteur qu'en se faisant les chantres du néo-libéralisme avec pour seule recette pour respecter les oukases de l'AGCS, la réduction du coût du travail. Cela nécessite à leurs yeux, la dénonciation des conventions collectives, leur « toilettage », des projets iniques...

## **Une politique de « maîtrise comptable » !**

Dans l'offensive patronale actuelle, la question du financement est centrale mais jamais formulée ou exposée très clairement. Et pourtant déjà en 2001, dans son « exposé des motifs » de la loi 2002-2 Martine Aubry faisait directement référence à la « masse (budgétaire) critique significative » du secteur médico social. Traduction en mots ordinaires, il va falloir faire plus avec moins de moyens !

Toujours dans le cadre de la loi 2002-2, il était également projeté un recadrage et un alignement sur le fonctionnement du secteur sanitaire public et privé. La baisse du coût du travail étant le seul ressort de leur démarche. La perspective de la tarification à l'activité pour le médico social était également inscrite en filigrane

dans la loi, en particulier dans le décret comptable de 2003.

Car la réponse à l'augmentation des besoins nouveaux, implique pour les patrons et le gouvernement que la masse salariale soit à terme réduite de façon drastique afin de libérer des marges qui permettront de financer les emplois et les équipements nouveaux, notamment dans le secteur adulte... Mesure d'autant plus indispensable à leurs yeux que les exonérations de cotisations sociales patronales qui s'élèvent à 33 milliards, sont des ressources en moins pour la Sécurité Sociale qui finance 60% des établissements médico-sociaux et que les départements, l'autre grand financeur du secteur, ne sont pas prêts à augmenter leurs budgets sociaux et médico sociaux, politiques de maîtrise de l'imposition locale obligent.

## **Une résistance sans précédent !**

La journée du 4 mars peut être considérée comme un tournant dans la mobilisation pour la défense et l'amélioration de CC66. 1500 manifestants à Paris, de nombreux rassemblements, actions diverses dans les régions à l'initiative des collectifs ou d'intersyndicales locales.

D'autant plus qu'au niveau national, la Fédération Sud Santé Sociaux appelait seule à cette journée et surtout à manifester à Paris. A cet appel s'étaient joints des collectifs qui ont d'ailleurs montré leur capacité de mobilisation. Il y avait beaucoup de non syndiqués dans le cortège parisien. Depuis, le 14 mars a eu lieu la première réunion de

coordination des collectifs, dans les semaines qui viennent il va falloir compter sur eux, sur le dynamisme dont ils font part...

Enfin il y a eu la journée du 19 mars, près de 3 millions de salariés, chômeurs, précaires et retraités, en grève, manifestants pour imposer d'autres choix, une autre répartition des richesses... Tout au long de cette journée, ce sont aussi des milliers de salariés du sanitaire, du médico social, du social, qui étaient dans la rue, pour refuser la casse des hôpitaux publics, la casse des conventions collectives, l'aggravation des conditions d'exercice des métiers de la santé et du social.

Ils manifestaient contre la loi Bachelot (loi HPST) ou pour défendre les conventions collectives, ils étaient nombreux dans les différents cortèges à refuser de payer leur crise...

## **Ensemble, c'est possible !**

Défendre l'essentiel, à savoir le financement de la protection sociale, des budgets sociaux conséquent, les travailleurs sociaux ou ceux de la santé en lutte ne pourront pas le réaliser sans s'inscrire dans le mouvement social plus vaste qui se dessine depuis des mois. Dans la santé et le social, la défense des statuts et des conventions, la lutte contre la loi HPST, doivent trouver aussi leur place dans une convergence des luttes sur l'ensemble des secteurs professionnels. « La perspective d'un mouvement reconductible, et d'un appel à la grève générale doivent être posées ». La santé publique et privée, le médico social, le social doivent y prendre toute leur place.

André Giral

## Forum Social Mondial de Belém :

# Outro mundo é possível !

**L**e Forum Social Mondial s'est tenu du 28 janvier au 1 février 2009 à Belém, aux portes de l'Amazonie. Pendant 5 jours, avec une température de 35° et un taux d'humidité proche de 80%, plus de 130 000 personnes venant de 142 pays ont pu se rencontrer, échanger, débattre, construire, ce qui nuance pour le moins l'analyse de l'essoufflement du mouvement alter mondialiste.

Les appréciations sur tel ou tel forum sont le plus souvent totalement contradictoires, certains sont ravis pendant que d'autres pensent que le mouvement alter mondialiste – et donc les forums – sont en crise profonde...

La raison de ces différences de jugement tient probablement au fait que les forums jouent différents rôles et que le regard change profondément suivant l'angle de vue choisi.

**L**a première fonction d'un forum est la découverte, la découverte de nouveaux mouvements, de nouvelles formes de luttes, d'expériences sociales novatrices, de l'analyse de tel ou tel intellectuel ou de l'élaboration d'alternatives.

La deuxième fonction d'un forum est d'être une caisse de résonance, une tribune où exprimer sa colère, exposer ses revendications ou faire connaître une cause. Pour cela les espaces publics, ceux où la visibilité est maximale, sont privilégiés : la grande manifestation de rue sans laquelle un forum sera comme un plat sans épices, mais aussi l'espace physique du forum qui

peut – ou pas – se transformer en une vitrine vivante. Mumbai, en Inde, est resté ainsi dans l'esprit de tous comme l'exemple même du FSM où les manifestations se succédaient les unes aux autres dans l'espace du forum, transformant celui-ci en lieu d'exposition permanente des différentes luttes et revendications du sous-continent. A Belém la manifestation a ouvert le forum et elle a rassemblé une foule énorme malgré la pluie.

La dernière fonction, la plus importante pour les militants, mais à coup sûr la moins spectaculaire, est la construction de mobilisations, l'élaboration de revendications et de campagnes communes, la mise en commun des "visions du monde" et des analyses des grands événements qui ont secoué la planète depuis le dernier FSM...

Tous ceux qui ont la chance d'avoir participé à plusieurs forums sociaux, mondiaux ou continentaux, sont d'accord sur un point : la qualité des échanges et des débats ne cesse de s'améliorer, ce qui n'est que le reflet de l'incroyable niveau atteint dans la mise en relation de militants issus de tous secteurs et de tous continents. Jusqu'à la fin des années 1990 les connections internationales ne se faisaient qu'au sein de réseaux internationaux très délimités, courants politiques, syndicats, ONG, églises, etc. et par le biais de responsables internationaux qui n'avaient le plus souvent qu'un rôle diplomatique plus que réellement politique. Aujourd'hui les connexions sont transverses, elles sont

assumées par des responsables de tous niveaux et elles visent à "produire" des campagnes et des mobilisations aux niveaux continentaux et mondiaux.

**U**ne innovation à Belém: l' «Assemblée des assemblées» qui a permis de «socialiser» les contenus des débats sur les différents thèmes approfondis tout au long du Forum. Premier Forum Social Mondial depuis l'avènement de la crise sociale et économique, le FSM de Belém a accouché d'une déclaration courte, de propositions fortes et précises, d'un appel à la mobilisation face au G20\*\*.

Il a aussi mis en exergue les luttes des peuples indigènes, en Amazonie et ailleurs pour la défense de leurs terres, de leurs cultures, de leurs modes de vie.

Enfin, Belém fut aussi le lieu d'une nouvelle relation avec le «politique» : la présence de 5 présidents de la République Lula (Brésil), Chavèz (Venezuela), Morales (Bolivie), Correa (Equateur), Lupo (Paraguay) dont 3 ont participé aux débats sur la crise était là pour en témoigner.

Un Forum réussi, donc, mais qui doit être la première étape d'une nouvelle dynamique alter mondialiste en renforçant les liens entre réflexion, échanges et mobilisations. Le prochain FSM pourrait bien retourner en Afrique en 2011, le Sénégal et l'Afrique du Sud sont déjà sur les rangs.

\* *Un autre monde est possible !*

\*\* *appel disponible à l'adresse : <http://www.reseau-ipam.org/spip.php?article1604>*

# Le mouvement syndical à l'aune de la nouvelle représentativité.

La loi qui sera appliquée partout en 2011 concernant la représentativité syndicale serait-elle responsable de l'attitude actuelle de l'intersyndicale nationale ? La question doit être posée...

En effet, dans la période actuelle, comment comprendre que l'unité syndicale semble être le facteur privilégié par les dirigeants syndicaux, SOLIDAIRÉS compris, en ne proposant aux salarié-es et citoyen-nés français-es que des journées de manifestation tous les 2 mois, alors que la base, les bases, semblent appeler de leurs vœux un mouvement de lutte plus dur et plus rythmé ?

Le dernier Conseil Fédéral a débattu sur ce sujet et voté majoritairement en ce sens. La position du CF, proposé à Solidaires n'a pas eu d'aboutissement au sein de l'intersyndicale.

Si ce n'est pas dans les orientations des syndicats réformistes d'appeler à la grève générale, on pourrait penser le contraire pour SOLIDAIRÉS, la CGT, voire FO... et pourtant.

Tout se passe dans l'intersyndicale comme si les syndicats se neutralisaient, ignorant les slogans portés dans les manifs, y compris ceux de Solidaires. Oubliant de porter haut et fort l'exemple de la Guadeloupe, l'attentisme est de rigueur. Dans ce cas là, le moins disant l'emporte. Et personne ne veut

prendre le risque de « rompre » l'unité syndicale nationale, craignant de se faire embarquer par les autres dans un procès en responsabilité de l'échec du mouvement syndical ... ce qui, relayé par les médias, pourrait sceller le sort de cette organisation lors des futures élections, et donc la condamner à disparaître du paysage syndical français... SOLIDAIRÉS est face à ce choix. Et nous sommes les seuls dans cette situation.

Et pourtant... la CGT et la CFDT n'ont pas de soucis à se faire pour l'après 2011. La position actuelle, même si elle provoque des remous, ne les mettra pas en danger. FO et l'UNSA travaillent à l'après 2011 en jouant sur pas mal d'ambiguités, mais ce ne sont pas ces syndicats qui vont « faire la révolution ». La CFTC et la CFE-CGC vont devoir trouver des « maisons d'accueil », les tractations sont déjà en cours pour régler leurs problèmes à venir de non représentativité.

Reste SOLIDAIRÉS... la situation de notre Union Syndicale est le miroir de celle de notre fédération SUD santé sociaux... Une volonté d'un syndicalisme de lutte, qui n'a pas encore les troupes nécessaires pour entraîner les autres derrière elle. Malgré les convergences locales trouvées ça et là avec des équipes syndicales, le plus souvent de la CGT, mais qui ne sont pas

entendues par leurs dirigeants nationaux, nous suivons le mouvement.

Et pourtant, nous savons que la stratégie actuelle a de grandes chances d'être vouée à l'échec... La décision d'afficher nationalement un autre choix de mouvement, la bascule vers l'appel à la grève générale reconductible comme en Guadeloupe, en quittant seul l'intersyndicale nationale qui dans sa composition actuelle ne changera pas de stratégie, n'a pas été prise... ce qui nous assimile, dans l'opinion générale, au syndicalisme porté par les autres syndicats. Et à ce jeu là, on peut craindre que nous en sortions perdants...

Ces questions sont d'une importance capitale et regardent chaque syndiqué-e SUD santé sociaux. Elles doivent être portées au débat dans chacune de nos sections. Elles vont être le fil conducteur de notre congrès du 4 au 7 Mai à La Rochelle.

Alors emparez-vous, chacun-e à votre niveau, de ce débat qui nous appartient ! Portez-le, faites-le vivre, emparez-vous des résolutions pour le congrès, et faisons vivre la démocratie ! C'est aussi ça, un syndicat différent !

Christophe Geffre



PHOTO : GHISLAIN DEBAILLEUL

## *Le dico de grand-mère*

Allain Leprest Album: Nu

Dans la chambre de grand-mère  
Y avait un gros dictionnaire  
Où couraient des kangourous  
Des républiques et des poux  
Et, comme dans ses pages roses,  
On parlait pas de la chose  
Je m'en payais une tranche  
En reluquant ses feuilles  
blanches

J'y lisais des mots cochons  
«Con», «cul», «bite» et  
«cornichon»  
A la page six cent vingt  
Y avait même écrit «vagin»  
C'étaient des mots sans photos  
Avec en prime l'écho  
«Pavillon», «éléphant», «fleur»  
Les mots disaient leur couleur

Le soir, en tournant ses pages  
L'oreille dans son coquillage  
J'écoutais des bruits de mer  
Dans le dico de grand-mère  
Des Papous, des coloquintes  
Des rois, des ornithorynques  
Le Tibet et le charbon,  
Sa couverture sentait bon  
Y avait pas encore écrit  
Ni le prénom d'l'Algérie  
Ni même celui de Sarclo  
Ni SIDA dans le dico  
Quelque part, au verbe «aimer»  
C'était un peu écorné  
Entre «écume» et «écureuil»  
J'y ai vu un trèfle à deux  
feuilles

Un soir, dans le vieux Larousse  
Sous les moustaches de Proust  
J'ai trouvé un p'tit billet  
Tout jauni, tout gribouillé  
C'était plein d'fautes  
d'autographe  
Y avait trois «f» à «girafe»  
Pas d'apostrophe à «je t'aime»  
Mais elle l'a aimé quand même...  
Mon grand-père

# Le bonheur est dans Leprest\*

**U**n jour, sur le conseil d'un ami, ou par hasard, ou encore parce que t'auras retenu quelque promesse essentielle des mots que j'aligne ici, tu entreras au Liminaire, bistrot à vins et à chansons.\*

Une affiche : ce soir, Allain Leprest 22h30.  
22h30. Noir. scène. silence...

Avec sa belle gueule d'écorché, sa voix brisée par tant de bitures, de lucidité et de folie ordinaire, il (te) brûle d'emblée!

Et ce moment de grâce te plonge dans une parenthèse d'émotion, de profondeur, de risque qui se prolongera durablement.

L'écriture de Leprest et son interprétation transforment nos jours ordinaires, nos passions et nos rages en météores lumineuses : il aurifie les mots, les rencontres, les visages. Il est donc là : nu « tel qu'il a vécu, dépouillé de son ombre, clandestin d'une histoire qui n'a plus d'avenue » et les diamants s'entassent : les amours charnelles, les amours fous, l'enfance qui s'accroche, la banlieue et la rue, la colère citoyenne, le poing levé, la fraternité qui se souvient, cent mille visages à la Courneuve, humains qui nous ont côtoyé : Mozart, le gosse qui tambourine, la putain qui vide son sac à mains, Bilou, (ma, ta, notre) sœur...

Leprest, c'est la fraternité qui te fait mal à force de ressemblance avec celles et ceux que tu connais si bien et qui « flottent sans radeau sur le poumon du fleuve ».

Leprest chante jusqu'au vertige la condition humaine. Il souffre et ses mots portés par sa voix de braise vibrent de vie et de poésie.

Quand à la mort si proche, si loin, il l'attend : « pour moi, ça gazera mieux quand je serai devenu du gaz, quand je serai devenu du jazz, dans le sax du bon dieu »

Et il sourit...

Le bonheur est dans Leprest, cours y vite !

Pascal Piezanowski

\*au Liminaire, bistrot à vins et à chansons, cité bergère dans le 9<sup>eme</sup> arrondissement de Paris.

\*Le bonheur est dans Leprest  
Spectacle enregistré au Festival Chansons en Stok  
Theater Stok Zurich 16.9.07